

SRADDET – PROPOSITIONS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Domaine	Objectifs	Recommandations/ mesures / dispositif	Indicateur d'évaluation
Désenclavement rural (dont transports & numérique)	<p>Alimenter en très haut débit les exploitations agricoles de plus en plus connectées, pour améliorer leur performance économique.</p> <p>Prendre en compte les déplacements des engins agricoles dans les politiques d'aménagement.</p>	<p>Prendre aussi en compte la question des zones blanches de 4G (téléphonie)</p> <p>Charte pour la prise en compte des déplacements agricoles dans l'aménagement</p> <p>Sécurisation de l'accès à l'eau potable les exploitations non raccordées au réseau. Solution en période de sécheresse</p>	<p>Nombre de sites d'exploitations desservies en très haut débit. Evolution accès très haut débit sur les parcelles</p> <p>Chartes de circulation agricoles</p>
Gestion économe du foncier (dont mise en œuvre séquence ERC)	<p>Maîtriser la consommation des espaces agricoles en vue de leur préservation (enjeux économiques, alimentaires, environnementaux).</p> <p>Aménager de manière optimale le foncier dédié à l'habitat, aux activités et aux infrastructures.</p> <p>Limiter le mitage et la fragmentation des espaces agricoles (= contraintes pour l'agriculture)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se doter d'un observatoire qui intègre artificialisation et usages loisirs induits par l'urbanisation • Identifier dans les SCOT et PLU les espaces agricoles à forts enjeux (espaces agricoles fonctionnels, espaces à fort potentiel agronomique...), lesquels feront l'objet d'une protection spécifique : identification dans le PADD, ZAP, PPEANP • Fixer des règles d'urbanisme et de cahier des charges d'aménagement qui contribuent à l'optimisation du foncier : <ul style="list-style-type: none"> - Règles d'implantation (alignement, construction en limite séparative, construction en étage...) - Choix de matériaux et des techniques de construction en vue de la réversibilité du bâti et du foncier - Clause de réméré pour mobiliser le foncier non valorisé dans un délai de 3 à 5 ans. • Appliquer de manière opérationnelle le principe « évite, réduire, compenser » l'impact des projets urbains sur l'économie agricole du territoire. • Reconquérir les terres en fiches ou peu valorisées par des opérations collectives en partenariat avec les collectivités, les propriétaires, les exploitants, la SAFER. Appui financier, politique et réglementaire pour la reconquête des espaces agricoles délaissés • Privilégier le développement de l'énergie solaire en mobilisant les toitures sur les bâtiments de grande surface (bâti agricole et industriel) plutôt qu'en mobilisant des terres agricoles. • Privilégier l'aménagement sur place des infrastructures linéaires 	<p>Quantification des hectares soustraits à l'agriculture annuellement (mesure des évolutions)</p> <p>Surfaces agricoles protégées</p> <p>Nouvelles règles favorables à la densification et au renouvellement urbain</p> <p>Hectares réaffectés à l'agriculture</p> <p>Surfaces photovoltaïques « hors sol »</p>
Protection de la biodiversité (dont paysage et eau)	<p>Préserver les continuités écologiques</p> <p>Changement climatique et colonisation des espèces exotiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la limitation des ruissellements, de l'érosion et de l'évapotranspiration en aménageant le paysage (agroforesterie, petit hydraulique ...) et en préservant l'élevage des zones humides et têtes de bassins (dont marais et vallées alluviales remarquables) • Mettre en œuvre la compensation environnementale par contractualisation avec des exploitants agricoles volontaires • Mettre en place une ou des banque(s) de compensation environnementale volontaire • Ne pas sanctuariser les espaces naturels ou l'usage agricole est présent et 	<p>Nombre d'éléments et de projets mis en œuvre</p> <p>Volume de surfaces agricoles engagées en compensation environnementale</p> <p>Création d'une banque de compensation environnementale volontaire</p>

		<p>privilégier la préservation des espaces avec des enjeux environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'implantation et le maintien d'activités agricoles dans les espaces littoraux ou rétro-littoraux • Requalification des espaces viticoles délaissés • Favoriser le maintien de l'élevage 	
Préservation des paysages		<ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'implantation et le maintien d'activités agricoles dans les espaces littoraux ou rétro-littoraux • Requalification des espaces viticoles délaissés • Favoriser le maintien de l'élevage 	
Préservation de l'eau en quantité et en qualité	<p>Préservation de la qualité de l'eau Mise en oeuvre du projet LIFE intégré REVERS'EAU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des éléments chiffrés et factuels sur les raisons de déclassement des différentes masses d'eau des Pays de la Loire (morphologie / physico-chimique) afin de hiérarchiser les bassins et de cibler les acteurs en charge (collectivités, agriculture) • Pour l'agriculture : Poursuivre l'évolution des pratiques et systèmes agricoles pour limiter l'usage des intrants et développer dans l'agro-écologie et le faire dans un dispositif incitatif et non coercitif. • Favoriser la limitation des ruissellements, de l'érosion et de l'évapotranspiration en aménageant le paysage (agroforesterie, petit hydraulique ...) et en préservant l'élevage des zones humides et têtes de bassins (dont marais et vallées alluviales remarquables) • Optimiser l'usage des ressources en eau existantes (efficacité de l'irrigation, gestions collectives ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Volume de produits phytosanitaires vendus • Nb d'hectares en agriculture biologique • Nombre de km de haies et d'arbres plantés • Volume d'eau en gestion collective
Lutte contre le changement climatique (dont réduction des GES et puits carbone)	<p>Contribuer à l'adaptation de l'agriculture régionale au changement climatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Se doter d'éléments chiffrés et factuels adaptés à nos productions et systèmes pour anticiper les évolutions (démarches ORACLE, Agri-ACCEPT, ClimaXXI). • Etre capable de proposer des adaptations tactiques des pratiques selon les évolutions (dates de semis, variétés...), voire des évolutions stratégiques de systèmes de production (nouvelles productions, nouvelles orientations...) le tout dans une finalité ferme bas carbone (conjonction des objectifs d'adaptation et d'atténuation). • Etre capable de proposer des évolutions stratégiques des systèmes de production (nouvelles productions, nouvelles rotations...). • Favoriser le stockage de l'eau et l'accès aux ressources à l'eau pour assurer la durabilité des systèmes proposés (aménagement et usage des retenues existantes, nouveaux stockages, équipements) et gérer les aléas (intégration de sorgho/colza par exemple) • Initier des démarches de comptabilisation du carbone stocké par l'agriculture (via les haies par exemple dans le cadre du projet Carbocage) et d'expérimentation d'un marché local carbone entre « stockeurs – compensateurs » 	<p>Démarches ORACLE, Agri-ACCEPT, ClimaXXI.</p> <p>Alimentation de la plate-forme PEREL et porter à connaissance auprès des agriculteurs.</p> <p>Implication des agriculteurs dans des outils d'évaluation de leurs émissions de GES (nbre de CAP2ER, GEEP...) ou de parcours Agri-carbone (démarche progressive vers des fermes bas carbone).</p> <p>Expérimentation de marché local du carbone par la gestion durable des haies (projet carbocage).</p>
Qualité de l'air (dont réduction polluants type ammoniac)	<p>Sensibiliser le monde agricole, participer à leur montée en compétences sur les enjeux et leviers qui permettent de réduire les impacts de l'agriculture sur l'air.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animer un groupe mixte Air (Instituts techniques, Air PDL, services de l'Etat...) au niveau régional (lieu de ressources sur les questions de l'agriculture et de la pollution de l'air et les émissions de GES) pour alimenter la connaissance et les références. • Construire une calculette air à destination des élevages monogastriques et alimenter des modules de formation sur la multi-performance. • S'appuyer sur des fermes de références « Air et Phyto » pour déployer la charte des bonnes pratiques phyto à proximité des lieux sensibles 	<p>Exploitations ayant utilisé la calculette air.</p> <p>Modules de formation.</p>
Energie (dont réduction des consommations & augmentation de la production d'ENR)	<p>Sensibiliser le monde agricole et les territoires (collectivités) sur la sobriété et efficacité énergétique. Participer à l'implication des entreprises agricoles et des territoires dans le mix énergétique renouvelable. Innover, expérimenter des pilotes et accompagner les demandes et/ou initiatives autour de l'autoconsommation, du stockage de l'énergie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les exploitations agricoles et les accompagner dans les démarches de réduction des consommations d'énergie (PEPS, Parcours des Entreprises à énergies Positives), de maîtrise des charges et de limitation des GES énergétiques (démarches de carbone évité). • Participer à la veille du domaine « énergies renouvelables », développer une analyse technico-économique et saisir les opportunités de diversification de revenus en matière de production d'énergies 	<p>Nombre d'entreprises engagées dans le parcours PEPs (Parcours des entreprises à énergie positive).</p> <p>Modules de formation sur l'énergie.</p> <p>Nombre de projets de méthanisation, d'installations de panneaux solaires photovoltaïques, de démonstrateur sur l'autoconsommation, de tonnes de bois bocager valorisées en bois énergie...</p>

		renouvelables (filiale bois énergie, panneaux solaires photovoltaïques, méthanisation agricole individuelle et collective).	
Gestion des déchets (dont réduction de la production et augmentation du recyclage)	Prévenir et réduire à la source la production de déchets dans les exploitations agricoles. Favoriser la réutilisation et/ou le réemploi des déchets. Améliorer la qualité des déchets collectés et dynamiser les filières ADIVALOR les plus récentes pour accroître les taux de recyclage.	<ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser les expériences et savoir-faire et en favoriser la reproductibilité. • Recenser les expériences « pilotes » en matière de vrac, consigne..., les vulgariser auprès des agriculteurs et participer à leur déploiement. • Accroître la communication sur l'interdiction du brûlage, le tri et le conditionnement des déchets collectés via ADIVALOR et tester de nouvelles filières. • Renforcer les collectes et les filières de valorisation pour les déchets orphelins (pneus agricoles usagés, films polyéthylènes...). • S'appuyer sur des territoires labellisés Zéro Déchet Zéro Gaspillage pour déployer et massifier ces démarches, voire initier des opérations collectives pilotes. 	Tonnages de déchets agricoles collectés. Nombre d'agriculteurs mobilisés dans des démarches de consigne. Nbre d'opérations pilotes sur les déchets agricoles orphelins (pneus par exemple).